Image not found or type unknown

Départ à la retraite avnt 60 ans

Par **mimi33**, le **25/03/2009** à **19:46**

Bonsoir,
Je suis née le 25/01/1952.
Avec le 1er trimestre de cette année, je totalise 153 trimestres de cotisations.
J'ai eu deux enfants,dont un décédé.Cela me fait bénéficier de 7 trimestres supplémentaire.
Il me manque donc 4 trimestres pour valider 164 trimestres.
J'aurai donc 58 ans et j'aimerai savoir si la loi m'autorise à prendre ma retraite
avant 60 ans.
Je vous remercie d'avance.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés